

Réf: Dossier 183611

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DU BON GROUILLEUR »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PLATEAU
DOKUI A 200 METRE DE LA SODECI ROUTE ADAMA
SANOGO LOT M ILOT 54 BIS, Lot M, Ilot 54 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DU BON GROUILLEUR

»

Objet : SERVICE DE LIVRAISON, MULTI-MEDIA,
L'IMMOBILIER, DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT
TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A
L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PLATEAU
DOKUI A 200 METRE DE LA SODECI ROUTE ADAMA
SANOGO LOT M ILOT 54 BIS, Lot M, Ilot 54 BIS

Dirigeant(s) M OLLILO OLLILO YANICK OSEE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01682 du 10/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12112/GTCA/RC/2023 du 10/02/2023

